
BAPE-4.2

Référence:

4. Le climat sonore

Demande ou Question:

- 4.2 Expliquez pourquoi il n'y a pas de niveau maximum dans le cas de l'exploitation et aucune source de bruit ponctuel fort ?

Réponse:

Selon les standards internationaux et la version préliminaire des critères de bruit du MDDEP utilisés pour cette étude, les bruits d'impact sont définis tel que :

«bruit d'impact» : bruit de courte durée dont on perçoit une augmentation brusque du niveau sonore sur un court laps de temps (un bruit d'impact peut être produit notamment par des chocs mécaniques ou pneumatiques, des collisions, des percussions, des secousses, des détonations, des explosions).

L'opération normale du projet est un processus continu dont les activités ne varient que très peu. Les variations du niveau de bruit seront dues au bruit intermittent provenant de l'arrivée et du déchargement des méthaniers. Aucun son généré par l'arrivée ou le déchargement des méthaniers ne rencontre la définition de bruit d'impact.

L'indicateur de bruit L_{max} a été utilisé dans l'ÉIE pour aider à déterminer les impacts provenant des sources de bruit d'impact. Comme aucune source d'impact n'a été identifiée pour la phase d'exploitation du projet, cet indicateur n'a pas été requis.